

**Numéro 25**

**JANVIER - FÉVRIER  
2017**

**Prix : 0,75 €**

**JOURNAL D'INFORMATION DE LA CGT ÉDUC'ACTION PARIS**

Bureau 401 - Bourse du Travail - 3 rue du Château d'Eau - 75010 Paris

Mél : [cgteduc75@gmail.com](mailto:cgteduc75@gmail.com)

Site : <http://cgteducation75.free.fr>

**Édito**

## **BONNE ANNÉE DE LUTTES, DE RÉSISTANCE ET DE SOLIDARITÉ**

Cette année 2017, avec l'élection présidentielle et les élections législatives, pourrait être l'année de tous les dangers. Outre la menace de la présence de l'extrême droite au second tour, comme en 2002, le programme du candidat vainqueur de la primaire de la droite, François Fillon, constitue une attaque sans précédent contre la protection sociale et les services publics, tels qu'ils ont été mis en place après la Seconde guerre mondiale par le Conseil National de la Résistance. Les annonces de suppressions massives de postes dans la Fonction publique, de la fin du statut général des fonctionnaires, de l'allongement du temps de travail et du recul de l'âge de départ à la retraite sont alarmantes: de même dans l'Éducation, l'augmentation du temps de travail des enseignants, le renforcement de l'autonomie des établissements, la fusion des lycées professionnels avec les CFA sous contrôle des régions.

La politique menée durant le quinquennat Hollande a détérioré la situation de millions de salariés et entraîné, comme avec la loi Macron et la loi travail, des régressions sans précédent. Et parmi ces salariés, bon nombre ont été trompés



LES CRÉATEURS DE RICHESSES,  
C'EST NOUS!

par des promesses non tenues.

Nous venons de fêter les 70 ans de la Sécurité sociale et nous nous apprêtons à fêter cette année les 70 ans du Statut général des fonctionnaires. Il faudra tout mettre en œuvre et se battre pour conserver ces grandes conquêtes, les défendre, réaffirmer les idéaux de progrès social et de solidarité qui ont permis leur création, empêcher la régression, l'injustice sociale et le repli sur soi, et gagner de nouveaux droits.

**La CGT s'y emploiera et continuera à lutter contre la loi du marché, la finan-**

**ce et la privatisation pour une protection sociale et un service public de qualité.**

### **SOMMAIRE :**

- Page 1 : **Édito**
- Page 2 : **Enseignement professionnel / Infirmerie au Rectorat**
- Page 3 : **Livret Scolaire Unique / Fusions de collègues**
- Page 4 : **Luttes à La Poste**

## Enseignement professionnel

# DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE : LP EN DANGER !

En juillet 2016, l'inspection générale a publié un rapport intitulé "Développement de l'apprentissage dans les établissements publics locaux d'enseignement".

Son objectif est de renforcer l'attractivité de l'apprentissage pour les employeurs et de permettre aux Régions de répondre à leurs obligations d'organiser l'apprentissage et la formation professionnelle pour les jeunes et les demandeurs d'emploi.

Pour ce faire, la seule réponse est la mixité des parcours (alternance d'années de formation sous statut scolaire et de période en apprentissage) et mixité des publics (accueil dans une même section de jeunes sous les deux statuts). L'apprentissage deviendrait une « composante naturelle » des établissements technologiques et professionnels.

Pour ce qui est de la pédagogie, le rapport envisage les deux types de mixité, de parcours et de public. En ce qui concerne la mixité des parcours, il reconnaît tout à la fois le faible taux de parcours mixtes et une meilleure adaptation aux classes

de CAP en raison du rythme de l'alternance et des grilles horaires. Il la préconise pourtant pour les classes de Bac pro alors que les employeurs rechignent à engager des apprentis sur des cycles longs de 3 ans.

Pour ce qui est de la mixité des publics, le rapport préconise une nécessaire adaptation de la formation continue des enseignants !

*Les obligations réglementaires de service sont perçues comme un « problème ». Le rapport propose tout simplement de les casser !*

Le rapport menace très clairement le statut des PLP. Les obligations réglementaires de service sont perçues comme un « problème ». Il propose tout simplement de les casser en faisant en sorte que l'on ne distingue pas la quotité de service effectuée en direction d'élèves ou d'apprentis, via « un conventionnement à reversement du CFA vers l'État de la partie des salaires correspondante ».

Le rapport réintroduit l'annualisation de nos services en proposant la mo-

dulation de l'amplitude de service hebdomadaire. Quant aux non-titulaires, ils sont polyvalents et corvéables à souhait, par définition !

Enfin, l'ultime argument pour faire tomber les réticences est celui de la reconnaissance par la rémunération des cadres dirigeants (Provisaires, DDFPT...) qui engagent les établissements dans la voie de la mixité. Au final, ce rapport donne toutes les solutions pour désorganiser l'enseignement professionnel sous statut scolaire et pulvériser le statut des PLP.

Sans jamais s'intéresser ni aux véritables difficultés de l'apprentissage ni même interroger les professionnels que nous sommes, les inspecteurs généraux donnent la recette qui permettrait à l'État de réduire ses dépenses en élaguant encore un peu plus le service public d'Éducation. Ce faisant ils satisfont également les vœux du patronat et des Régions qui souhaitent faire main basse sur l'ensemble de la formation professionnelle.

## Rectorat

# UN DÉMÉNAGEMENT = UNE INFIRMERIE AVEC SON INFIRMIÈRE EN MOINS

Suite au déménagement du rectorat, la direction a décidé la suppression du poste d'infirmière, ce qui eut pour conséquence le remplacement de l'infirmière par une pièce de « repos » gérée par les personnels de sécurité. Pourquoi pas ? Ceux-ci sont habilités à prodiguer les premiers secours. Mais les missions de l'infirmière se situent bien au-delà du geste de secours. Elles ont entre autres une fonction d'écoute, de disponibilité, de prévention et de promotion de

la santé.

Une pétition a circulé au sein du rectorat pour le rétablissement d'une véritable infirmerie avec sa salle de repos. Un collègue sur deux ne savait pas que l'infirmière avait pris sa retraite et que l'administration en avait profité pour supprimer le poste.

La pétition ayant recueilli plusieurs centaines de signatures, l'intersyndicale CGT, FO, SNPTES et UNSA a été

reçue à sa demande par la direction le 6 décembre. La pétition a été remise à la Secrétaire générale qui s'est engagée, d'ici la rentrée scolaire 2017-2018 et conformément aux exigences des personnels, au recrutement d'une infirmière et à l'installation d'une infirmerie, dans le cadre de la médecine de prévention au rectorat.

La lutte paie !

**LSU**

## LIVRET SCOLAIRE UNIQUE : AUCUNE OBLIGATION

Depuis la rentrée de nombreux collègues s'inquiètent de l'obligation qui leur est faite par leurs Principaux ou leurs Inspecteurs de remplir le Livret Scolaire Unique.

À Paris, des enseignants, face aux injonctions, avaient prévu de le remplir dès le premier trimestre, pour d'autres une saisie unique à la fin de l'année n'était pas écartée, beaucoup se voyaient demander finalement une saisie semestrielle et enfin certains envisageaient, malgré les pressions, d'en refuser la saisie. Bref, la plus grande confusion règne !

Les bugs se sont succédé, allant jusqu'à empêcher l'impression de ces livrets et risquant d'obliger à une double saisie. Le ministère avait aussi oublié l'information légale aux parents, et face à la grogne de

certaines d'entre eux, a finalement renvoyé cette responsabilité aux enseignants. Chaque jour montre que ce Livret n'a pas été finalisé avant sa mise en place.

Sur le fond, les risques d'un fichage généralisé de la scolarité d'un élève sont réels, sans que l'on sache véritablement qui pourra avoir accès à ces informations parfois confidentielles du fait de l'interconnexion des fichiers existants. Ce LSU pourrait aussi servir au contrôle du travail des enseignants et au formatage de leurs pratiques alors que se met en place une nouvelle évaluation des personnels laissant plus de place à l'arbitraire.

Pour la CGT Éduc'action, du fait du report de sa validation par le Conseil Supérieur de l'Éducation en juin

2017, le LSU ne peut être obligatoire et généralisable cette année. **Elle soutiendra les équipes pédagogiques qui décideront de ne pas le renseigner et se retrouveraient confrontées à la hiérarchie.**

**Plus largement, la CGT Éduc'action se bat pour une École émancipatrice, loin du socle commun et de sa segmentation des savoirs. Elle ne veut pas d'une École qui enferme élèves et enseignants dans des fichiers et des cases. Elle déplore tout le temps perdu pour mettre en place un livret qui ne règle aucun des réels problèmes auxquels l'Éducation Nationale est aujourd'hui confrontée.**

**2nd degré**

## MIXITÉ SOCIALE AU COLLÈGE : OUI, MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT !

Le Rectorat de Paris a lancé, en lien avec la mairie, la création de secteurs « multi-collèges » avec l'objectif affiché d'améliorer la mixité sociale.

Dès la rentrée 2017, quatre binômes seraient créés dans le 18<sup>e</sup> (Berlioz / Coysevox et Marie Curie / Gérard Philippe), 19<sup>e</sup> (Bergson / Pailleron) et 20<sup>e</sup> (Hélène Boucher / Maurice Ravel).

Si la CGT Éduc'action lutte au quotidien pour tenter de réduire les inégalités sociales, notamment celles reproduites et amplifiées par le système scolaire, elle affirme également qu'elle sera particulièrement vigilante à ce que la recherche de

mixité ne serve pas de paravent à une nouvelle dégradation des conditions d'études des élèves et de travail des personnels.

Sur la forme, elle déplore qu'une fois de plus ceux-ci aient été bien peu considérés puisqu'ayant appris par les parents que ce projet, par ailleurs imprécis sur un grand nombre de points, était déjà bouclé sans qu'aucune réunion de concertation avec les équipes ne se soit tenue.

Sur le fond, il nous semble prioritaire de donner aux établissements accueillant les élèves les plus fragiles les moyens de lutter contre l'échec scolaire en baissant les effectifs par classe, pérennisant des postes en

nombre suffisant et allouant des dotations globales qui ne soient pas sans cesse rognées par les politiques éducatives des gouvernements successifs.

Enfin, dans une académie où le privé capte plus du tiers des élèves avec une proportion de PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles) favorisées largement supérieure à celle du public, il faut stopper le financement public des collèges privés et mettre fin aux scandaleuses dérogations dont ils bénéficient afin d'attirer à eux les familles déçues par la dégradation du service public d'Éducation.



**Interpro**

## MOBILISATION À LA POSTE : UN EXEMPLE À SUIVRE !

**Comme dans l'Éducation, le traitement libéral du service public est à la mode. Après avoir laminé le réseau postal rural et celui des petites villes, la direction nationale veut maintenant s'en prendre aux grandes agglomérations.**

À Paris, 11 bureaux ont déjà fermé et 200 emplois ont été supprimés en 18 mois alors même que la Poste connaît un résultat d'exploitation en hausse de 22% et a touché, rien qu'en 2015, 350 millions d'exonérations de cotisations patronales via le CICE, censées consolider l'emploi !

La direction avait prévu une nouvelle réorganisation pour fin octobre avec un cocktail trop bien connu de réduction des heures d'ouverture (dégradant le service rendu aux usagers), de baisse des effectifs (dans un contexte de flux tendu où le moindre imprévu se transforme en catastrophe), de précarisation galopante avec recours massif à l'intérim et d'automatisation à outrance.

Mais dès le 7 septembre, trois bureaux de poste du 13<sup>e</sup> se sont mis



Après quarante jours de lutte, des avancées importantes ont été obtenues sur les horaires d'ouverture des bureaux à la population, sur le comblement des postes vacants et ce sont même 2 emplois qui ont été récupérés, ce qui est inédit sur Paris depuis 10 ans. C'est une victoire importante pour le service public et cela démontre clairement que **lorsqu'on lutte, on peut aussi gagner !**

en grève à près de 80% ! Face au refus de la direction de négocier, la reconduction de la grève a été votée, l'information a fait tâche d'huile, les revendications ont été largement relayées aux usagers et la pression a été mise sur la direction et la mairie de Paris dans le cadre d'une inter-syndicale CGT – SUD – FO.

Au moment où certains candidats à la présidentielle proposent une déconstruction du bien commun que sont nos services publics, ce conflit montre, s'il en était besoin, le sens de l'activité syndicale et le fait que la CGT restera particulièrement vigilante à leur accès sur l'ensemble du territoire.

**LA CGT VOUS**  
SA FORCE C'EST  
**SYNDIQUEZ-VOUS !**



### ÉDUC'ACTION 75

JOURNAL D'INFORMATION DE LA CGT ÉDUC'ACTION PARIS

Responsable de la publication : **Dante Bassino**

Comité de rédaction :

**Henri Baron, Catherine Bartoli, Dante Bassino, Arnaud Cora, Antoine Dierstein, Sophie Houpillart, Jean-Robert Lannaud, Michèle Schiavi & Christophe Solarczyk**

Impression : CGT Éduc'action 75,

Bourse du travail, Bureau 401, 3 rue du Château d'eau, 75010 Paris

Prix au numéro : **0,75 €** - Abonnement : **4 € l'année**

Tirage moyen : **1500 exemplaires** - Dépôt Légal : **à parution** - ISSN : **2266-2707**